

Réf: Dossier N° 086095

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE WINNERS GOME & GOORE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON niangon
sud a gauche sur route azito non loin du terminus 27, Lot
1917, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE WINNERS GOME & GOORE »

Objet : Vente de matériels informatiques ,maintenance de réseaux informatiques, intégration de solutions informatiques et de sécurité électroniques ;

Fournitures de bureaux;

Télécommunication et construction de sites GSM;

Construction bâtiments, gestion immobilière, BTP;

Aménagement foncier, lotissement, promotion immobilière;

Livraison de matériaux biomédicaux;

Et toutes prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON niangon sud a gauche sur route azito non loin du terminus 27, Lot 1917, Ilot 133

Dirigeant(s) : Mlle GOORE LOU DJESSAN NOELLE (GÉRANT),
Mlle GOORE LOU BINHUE BENEDICTE AIMEE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02168 du 19/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16644/GTCA/RC/2022 du 19/04/2022

